FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Epocast 36 Résine

Autres moyens d'identification

SKU# 10016/10026/10036

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

978-777-1100

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les

vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement

de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Non disponible.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/r'egionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires 100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 100 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 40 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu

aguatique.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%	
Résine époxyde :reaction Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)		25068-38-6	30 - 60	
Quartz		14808-60-7	30 - 60	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Inhalation

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en

observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des

mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs

inappropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

2/8

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites	d'exposition	professionnelle

Composants	aleurs de seuil d'exposition) Type	Valeur	Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. Alberta VLE's. (Lo Composants	oi sur la santé et sécurité au travail, Rè Type	glement sur les risques chim Valeur	iques, Règ. 398/88, Ch. 1 Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables.
	ique VLE's. (Valuers limite d'exposition 296/97, et ses modifications. Type	n pour les substances chimic Valeur	ques, Réglementation sui Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. SEP de Manitoba	(Règlement 217/2006, Loi sur la sécuri	té et l'hygiène du travail)	
Composants	Туре	Valeur	Forme
Quartz (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
de 1991 et 1997 (Règlemen	t du Nouveau-Brunswick 91-191)	S) basées sur la publication	
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type	Valeur	Forme
de 1991 et 1997 (Règlemen	t du Nouveau-Brunswick 91-191)		
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontal	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques)	Forme Respirable. , ainsi modifiées
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7)	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA	Valeur 0.1 mg/m3	Forme Respirable.
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontal	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques)	Forme Respirable. , ainsi modifiées
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontar Composants Quartz (CAS 14808-60-7)	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent Type	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques) Valeur 0.1 mg/m3	Forme Respirable. , ainsi modifiées Forme Fraction respirable. avail), ainsi modifiées
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontar Composants Quartz (CAS 14808-60-7)	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent Type TWA	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques) Valeur 0.1 mg/m3	Forme Respirable. , ainsi modifiées Forme Fraction respirable.
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontai Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour le Qué	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent Type TWA tbec (Ministère du Travail - Règlement	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques) Valeur 0.1 mg/m3 sur la qualité du milieu de tra	Forme Respirable. , ainsi modifiées Forme Fraction respirable. avail), ainsi modifiées
de 1991 et 1997 (Règlemen Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour l'Ontar Composants Quartz (CAS 14808-60-7) Canada. LEMT pour le Qué Composants	t du Nouveau-Brunswick 91-191) Type TWA rio (Contrôle de l'exposition aux agent Type TWA bec (Ministère du Travail - Règlement Type	Valeur 0.1 mg/m3 s biologiques ou chimiques) Valeur 0.1 mg/m3 sur la qualité du milieu de tra Valeur 0.1 mg/m3	Forme Respirable. , ainsi modifiées Forme Fraction respirable. avail), ainsi modifiées Forme

Nom de la matière : Epocast 36 Résine

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un **Autre**

tablier imperméable.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements

de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. **Apparence** Liquide. **État physique**

Forme Liquide. Couleur Brun

Odeur Caractéristique. Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine

Point d'éclair

d'ébullition

Non disponible. Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

485.0 °C (905.0 °F) estimation

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Non explosif. Propriétés explosives

Combustible IIIB estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec des matériaux incompatibles. Conditions à éviter

Matériaux incompatibles

Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Quartz (CAS 14808-60-7) A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Quartz (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Quartz (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Quartz (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Quartz (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

Quartz (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Nom de la matière : Epocast 36 Résine 10016/10026/10036 Version n°: 01 Date d'émission : 06-Juillet-2023 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., **Autres effets nocifs**

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

UN3082 **UN number**

UN proper shipping name

Transport hazard class(es)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol A epoxy resin)

Class 9 Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** Nο 9L **FRG Code**

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol A epoxy resin)

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

Non déterminé(e).

IMDG

UN number UN3082

UN proper shipping name Transport hazard class(es)

9 Class Subsidiary risk Ш Packing group

Environmental hazards

Marine pollutant Nο F-A. S-F **EmS**

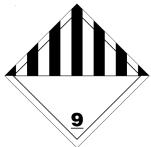
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

iventaires internationaux		
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Nom de la matière : Epocast 36 Résine

16. Autres informations

Date de publication

06-Juillet-2023

Version n°

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la

révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise